

Aquitaine, Landes  
Tartas  
place Saint-Martin, cours Saint-Jacques  
Église paroissiale Saint-Jacques

## Cloche (n° 1) dite Marie-Victoire

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM40007990  
Date de l'enquête initiale : 2019  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : cloche  
Précision sur la dénomination : de clocher  
Appellations : dite Marie-Victoire

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Emplacement dans l'édifice : clocher

### Historique

En octobre 1922, le curé-doyen Montaut adressa au maire de Tartas une lettre demandant à la commune de procéder à la refonte d'une cloche fêlée et "hors d'usage", ainsi qu'à l'achat d'un "vrai bourdon" sonnante le do grave. Des démarches avaient déjà été entreprises en ce sens auprès du ministre du commerce et de l'industrie pour l'obtention d'un secours, et auprès du fondeur tarbais Jean Louis Ursulin Dencausse (qui prendra sa retraite quelques semaines plus tard) pour la commande des deux instruments. La municipalité ayant donné son accord, les deux cloches furent fondues en avril 1923 par la maison U. Dencausse, nouvellement dirigée par André Darricau. La grosse cloche, nommée en souvenir de la Victoire de 1918, présente un décor très semblable à celui de l'une des trois **cloches** fournies la même année par Darricau au sanctuaire Notre-Dame de Buglose.

Acquises grâce à des dons particuliers, *Marie-Victoire* et *Madeleine* furent baptisées le 17 juin 1923 par l'évêque d'Aire et de Dax Charles de Cormont. La première fut parrainée par Pierre Dupin (né à Saint-Yaguen en 1852), cultivateur, et par sa femme Marie Louise Coudroy (Tartas 1854-?), fille d'Hélène Céline Lacoste et de Barthélemy Coudroy (1823-1923), le principal souscripteur de la cloche, décédé peu de temps avant son inauguration.

Les médaillons des Évangélistes qui ornent le vase sont inspirés d'une série de gravures de Joseph von Keller (1811-1873) d'après Friedrich Overbeck (1789-1869), éditée en 1842-1844.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1923 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : U. Dencausse (fondeur de cloches, signature), André Darricau (fondeur de cloches, signature), Jean-Louis Ursulin Dencausse (fondeur de cloches, attribution par source)

Auteur de l'oeuvre source : Johann Friedrich Overbeck (peintre), Joseph von Keller (graveur)

Lieu d'exécution : Midi-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Tarbes

### Description

Cloche suspendue, de volée ; tintement par actionnement électrique ; pas de couronne d'anses, mais un disque plat encastré dans un mouton en fonte de fer, de forme cintrée à oreilles ; battant en fonte, en poire. Inscription et décor avec dossiers.

## Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : fonderie de cloches  
Éléments structurels, forme, fonctionnement : suspendu

Matériaux : bronze fondu

Mesures : h : 110 (hauteur au cerveau, à la tangente) d : 148

Représentations :

Calvaire, Les Évangélistes, Agneau mystique  
ornementation ; remplage flamboyant, feuille de chêne, grappe

Calvaire (Christ crucifié entre la Vierge et saint Jean, la Madeleine éplorée au pied de la croix) sur une face du vase ; effigies en buste des évangélistes (avec leurs symboles dans des écus), d'après Overbeck, dans des médaillons circulaires brochant sur le bandeau de la faussure, orné des branches de chêne avec feuilles et glands ; au cerveau, une frise de grappes de raisin stylisées ; sous la dédicace, une frise de remplages losangiques de style gothique flamboyant, encadrant alternativement des fleurons et des médaillons circulaires avec l'effigie de l'Agneau mystique. Croix grecque fleuronnée et nimbée avec calice rayonnant dans le médaillon central (marque de fondeur) sur le vase supérieur, au milieu de la dédicace.

Inscriptions & marques : signature (fondu), date (fondu), dédicace (fondu, partiellement illisible), marque d'auteur (fondu)

Précisions et transcriptions :

Dédicace, signature et date (en cinq lignes sur le vase supérieur, en caractères inspirés de l'onciale ; lecture partielle) :

DON POUR LA PLUS GRANDE PART DE M<sup>R</sup> BARTHELEMY COUDROY [...] / JE M'APPELLE LA VICTOIRE  
EN SOUVENIR DE L'ARMISTICE [...] 1918 [...] / FONDUE A TARBES EN AVRIL 1923 PAR U. DENCAUSSE [...] /  
MONTAUT CURE DOYEN MARRAINE M<sup>ME</sup> MARIE LOUISE DUPIN NEE COUDROY [...].

Marque de fondeur (au milieu de la dédicace) : voir iconographie.

## État de conservation

bon état

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Bibliographie

- **LACROUTS Christian. Tartas et ses églises**  
LACROUTS Christian. *Tartas et ses églises. Les Cordeliers, Saint-Jacques du bout du pont, Saint-Martin, Saint-Jacques*. Dax : Centre généalogique des Landes, 2008.  
p. 27

### Périodiques

- **Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax, 29 juin 1923**  
*Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, XXXIV<sup>e</sup> année, 29 juin 1923, n° 26.  
p. 345-348 (Bénédiction de deux cloches à Tartas)

## Annexe 1

### **Lettre du curé-doyen Montaut au maire de Tartas Dominique Portères, octobre 1922 (transcrite par Christian Lacrouts, "Tartas et ses églises", p. 27)**

"[...] Voilà cinq ans qu'une de nos principales cloches est fêlée et par conséquent hors d'usage. Le défaut de ressources m'oblige[a] à remettre à d'autre[s] temps, le boni de la faire refondre. Aujourd'hui, grâce à des dons particuliers, je crois pouvoir non seulement entreprendre cette réparation, mais encore ajouter à notre sonnerie un vrai bourdon, le do grave, et obtenir seulement pour aboutir sans trop de gros frais, il faudrait que vous eussiez l'obligeance de faire une démarche que je viens solliciter de votre bonté ; il s'agirait simplement de prendre avec MM. les membres du conseil municipal une délibération que vous adresseriez à M. le Ministre du commerce et de l'industrie, Liquidation des Stocks, 19 Bd Dellesert (*sic*) (Paris), dans laquelle délibération, après avoir informé M. le Ministre de l'ardent désir qu'aurait la population de Tartas de posséder une cloche de la Victoire, vous le prierez de vouloir bien faciliter la réalisation de ce patriotique désir, en chargeant l'Arsenal de Tarbes de céder aux prix accoutumés à M. Dencausse fondeur à Tarbes et désigné pour faire la dite cloche, tout le bronze qui pourrait être nécessaire. La cloche projetée pèserait environ 2.000 kgs. / M. Dencausse m'a donné l'assurance qu'un bon nombre de demandes de cette nature ont eu un plein succès. N'y a-t-il donc pas lieu d'espérer qu'une semblable démarche de votre part aurait grande chance de réussir ? La population de Tartas vous en serait reconnaissante, M. le Maire, à vous et à MM. les conseillers municipaux, et moi-même qui ne recherche en cela que le bien commun, je vous en garderai une profonde gratitude. [...]"

## Annexe 2

### **"Bénédictio de deux cloches à Tartas", article paru dans "La Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax", XXXIV<sup>e</sup> année, n° 26, vendredi 29 juin 1923, p. 345-348 (communiqué par l'abbé Dominique Bop)**

[P. 345] **"Bénédictio de deux cloches à Tartas.** / Les braves gens de Tartas sont justement fiers de leur église. Précédée d'un perron monumental du style ogival le plus pur, cette église vraiment remarquable est ornée, à l'intérieur, de peintures murales qui reproduisent, à la perfection, les fresques dues au pinceau de Flandrin, qui décorent l'église de St-Germain-des-Prés (*sic*), à Paris. Nantie, à un degré peu ordinaire, de tout ce que requiert le service divin, cette église est la gloire de Tartas, l'honneur du diocèse. / Il y manquait cependant une sonnerie digne d'elle. Elle possédait, il est vrai, quatre cloches d'un son fort agréable ; mais il fallait un bourdon. / Ne se lassant jamais de multiplier les richesses de son église, le vénéré doyen voulait y pourvoir dès qu'il en aurait l'occasion. Elle lui fut donnée par le féleure (*sic*) de la deuxième cloche. De suite, M. le chanoine Montaut résolut de profiter de cet accident pour doter sa paroisse d'une puissante sonnerie. / Il ne put pas y songer pendant la guerre ; mais sitôt que nous pûmes jouir des bienfaits de la paix, ce grand œuvre fut entrepris. / Sûr d'obtenir le concours de ses paroissiens, M. le chanoine Montaut chargea M. Dencausse, de Tarbes, fondeur si renommé à juste titre, de faire revivre la cloche réduite au silence et de lui donner une grande sœur, ou, pour mieux dire, une reine. Cette entreprise a été heureusement menée à bonne fin. Après une longue attente, l'arrivée des cloches a réjoui la population Tarusate. / Monseigneur notre Évêque, qui daigne l'honorer d'une sympathie toute particulière, a bien voulu les bénir. On sait d'ailleurs avec quelle bonté paternelle, sans même compter sur l'état de sa santé, Monseigneur prête son auguste ministère aux plus humbles paroisses. / C'est le 17 juin que Sa Grandeur est venue présider les offices de la journée et baptiser les cloches. / La fête a été splendide. A l'heure de la grand'messe, le clergé est allé chercher le Pontife au presbytère. Les nombreux jeunes gens du Patronage en costume l'escortaient, tandis qu'éclataient les joyeuses fanfares des musiciens du lieu. L'église, dont toutes les places avaient été envahies, étalait sa parure des grands jours. Tout d'abord, l'attention était attirée par les nouvelles cloches, placées dans le bras droit du transept, sous un gracieux berceau de plantes vertes et de fleurs, et aussi par le trône épiscopal, reproduction exacte de celui qu'on admire dans l'église de N.-D. de Buglose. Décidément, l'église de Tartas est, en ce jour, une cathédrale. / [P. 346] Une chorale composée de soixante exécutants (20 hommes et jeunes gens, 40 dames ou jeunes filles) fait entendre l'exquise messe *Tota pulchra es*, de l'abbé Fabre. Un gentilhomme, à la foi bretonne, en ce moment en visite à Tartas, fait jaillir de son violon, pendant l'Offertoire, de suaves mélodies, qu'accompagne, sur le grand orgue, une artiste de Hagetmau qu'on voudrait posséder toujours. [...] / Monseigneur est ensuite reconduit au presbytère où des agapes dignes de cette fête, sous la présidence de Sa Grandeur, sont offertes par M. le Doyen aux curés voisins et aux parrains et marraines des nouvelles cloches. / A l'heure des vêpres, l'entrée de Monseigneur dans l'église a la même solennité que le matin. L'assistance est immense. Tout d'abord, la Schola chante avec entrain de petites vêpres en faux-bourdon, et après qu'on a savouré de nouveau la cantate de Beethoven, M. le Doyen monte en chaire. Mieux qu'aucun autre orateur, il pouvait dire les joies et les enseignements de ce grand jour. M. le chanoine Montaut offre tout d'abord à Monseigneur un juste tribut de reconnaissance pour l'honneur qu'il fait à la paroisse ; puis, il remercie chaleureusement ceux dont le concours lui a permis d'acquérir la sonnerie qu'il désirait ardemment pour son église (1. *Note.* Il y a cinq cloches qui donnent *do, mi, sol, do, mi*). Il se plaît à dire que si, pour qu'il eût les 2.600 francs dont il avait besoin, les gens fortunés ont versé dans ses mains des sommes importantes, il a eu la satisfaction

de recevoir l'obole des humbles et des petits. Il énumère ensuite, avec une visible complaisance, tout ce qui pare son église, et il se félicite d'avoir pu couronner son long ministère par l'acquisition de ce bourdon que pourront envier des villes importantes. Ces cloches, ajoute M. le Doyen, glorifieront Dieu et paralyseront les influences malignes des mauvais esprits ; elles accroîtront l'éclat de nos fêtes ; elles appelleront les bénédictions du ciel sur les principaux événements de notre vie ; elles pleureront nos deuils et solliciteront / [P. 347] pour nos chers disparus les prières de tous. Cette allocution est terminée par une chaleureuse exhortation à répondre aux appels des cloches quand elles convieront aux offices. / [...] L'évêque procède ensuite à la bénédiction des cloches, héroïnes de la fête. Les parrains et les marraines sont auprès de leurs filleules. Ce sont, pour *Marie-Victoire*, la grosse cloche, M. et Mme Dupin, gendre et fille de l'inoubliable centenaire qui vient de terminer sa longue vie toujours guidée par la foi chrétienne, de travaux bénis de Dieu et de générosité pour les œuvres saintes. Le bourdon qu'on doit en grande partie à ses libéralités devait évidemment avoir pour parrain et marraine ses enfants en qui revivent ses vertus. / *Madeleine*, la seconde cloche, a pour parrain, M. Jean Desbordes, notaire, qui tient la place qu'aurait occupé (*sic*) son tant regretté père qui, toujours fidèle aux traditions de sa famille, a voulu contribuer, avant sa mort, pour une bonne part, à la résurrection de cette cloche. La marraine, dont la modestie égale le mérite, est Mlle Madeleine Deyris, qui se dépense sans mesure au service de l'église. / Les cérémonies prescrites par le Pontifical sont faites avec une solennité impressionnante. Ces cloches sont purifiées, bénites, consacrées par de multiples onctions faites avec l'Huile Sainte et le Saint-Chrême, tandis que le clergé psalmodie les cantiques sacrés. Oh ! Que ce baptême donne une haute idée de nos cloches ! Puissions-nous bien les écouter : leur voix est la voix du ciel. / La fête est terminée par un Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par M. le vicaire-général Cazaux. L'autel et le sanctuaire étincellent de centaines de lumières qui font resplendir le superbe ostensor donné récemment à l'église ; la chorale chante à la perfection le *Panis angelicus*, de Perruchot, et le *Tantum ergo*, de Van Durme. La bénédiction donnée, l'émouvante cantate en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc, l'*Étendard*, termine la fête. Les dragées de ce baptême sont alors largement distribuées. [...] / Cette fête si belle n'est plus qu'un impérissable souvenir : elle démontre qu'en dépit d'influences, les unes plus néfastes que les autres, la ville de Tartas, jadis appelée par les évêques d'Acqs la ville sainte, ne cesse pas d'être profondément chrétienne. / Un témoin."

## Illustrations



Ensemble.

Phot. Philippe Rivière  
IVR75\_20194011110NUCA

## Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Jacques (IA40001654) Aquitaine, Landes, Tartas, place Saint-Martin, cours Saint-Jacques

Auteur(s) du dossier : Jean-Philippe Maisonnave

Copyright(s) : (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Ensemble.

IVR75\_20194011110NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Rivière

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation